

Les cadres avec la future classif.

Actuel

Employés - informaticien			Cadres						Informaticien - ingénieur conseil
2	3 - IA	4 - IB	5A - IIA	5B	6	7	8	9	VIII - 10A
198	215	240	260	285	315	360	400	430	570
7 points de compétence			12 points de compétences				15 points		
2 points d'ancienneté par année de travail dans la limite de 50 points									

Projet

Employés				Cadres			
A	B	C	D	E	F	G	H
212	229	249	270	300	370	440	590
12 points de compétence				15 points de compétence		18 points de compétence	
En l'absence de points de compétence pendant 3 ans : attribution minimale garantie de 9 points la quatrième année							Pas de minimum garanti
Suppression des points d'ancienneté pour tous les salariés							

L'UCANSS souhaite reclasser entre 65 et 80% des salariés dans des emplois repères. Le tiers restant des reclassements sera laissé à la discrétion du directeur de la CPAM.

Mon métier	Aujourd'hui je suis (en général)	Demain je serai avec la nouvelle classif.
Enquêteur AT/MP	Cadre 5A	Employé niveau D
Délégué de l'assurance maladie	Cadre 5A	Employé niveau D
Audencier	Cadre 5A	Employé niveau D
Responsable de service	Cadre 5A ou 5B	Cadre niveau E
Manager de secteur ou de branche	Cadre 8 ou 9	Cadre niveau G